

Privilège

légitime cette question dans l'espoir que nous puissions tous nous entendre pour que des événements de ce genre ne se reproduisent plus jamais; et nous pouvons tenter ensemble de rétablir la réputation. . .

M. le Président: Le moment est venu de clore le débat. J'ai écouté très attentivement toutes les interventions. Je vais étudier la question soigneusement et rendre compte de ma décision à la Chambre dès que possible.

J'ai trouvé rassurants les propos des députés qui ont parlé du respect qui est dû à la Chambre, tant par ses membres que par les autres. À vrai dire, de tels commentaires sont toujours salutaires. Le député de Saint-Denis a bien choisi le moment d'inviter la présidence à faire des commentaires sur la question, et je ne manquerai pas d'y réfléchir.

Je vais devoir bien réfléchir. Pour l'instant, je me contenterai de signaler à la Chambre, sans préjudice de la décision que je rendrai plus tard, l'extrême prudence dont il nous faut ou nous faudrait faire preuve dans nos propos, parce qu'ils risquent de prêter à interprétation. Je vais en tenir compte et j'espère pouvoir éclairer les députés.

Je ne vois pas l'utilité de poursuivre le débat. Il vaut peut-être mieux prendre le temps de méditer sur ce qui s'est dit à la Chambre, et plus particulièrement sur les remarques fort judicieuses de plusieurs de vos collègues.

M. Angus: Monsieur le Président, je veux seulement faire valoir très brièvement un point. J'ai écouté attentivement ce que vous avez dit et je vous supplie, monsieur le Président, de mettre cette question en tête de liste de vos priorités, car il est absolument injuste que mon collègue ait à supporter cette accusation tant que vous et, bien sûr, tout le groupe parlementaire, n'aurez pas été saisis de cette affaire.

M. le Président: Je comprends l'inquiétude du député de Thunder Bay—Atikokan et je garantis à la Chambre que je ne ferai pas traîner les choses.

Si d'autres députés veulent soulever des questions, je les entendrai bien évidemment. Mais il vient un moment où les arguments et les instances en cette matière doivent prendre fin, et je crois que ce moment est arrivé. Le député de Calgary—Ouest peut soulever un autre point.

M. Hawkes: Monsieur le Président, vendredi dernier, j'ai invoqué le Règlement et vous m'avez fait savoir alors que vous alliez vous enquerir auprès du leader parlementaire du Nouveau Parti démocratique du moment où il reviendrait à la Chambre. Je me suis plaint d'accusations que le leader parlementaire du NPD a portées contre mes collègues et moi. Cela fait maintenant une semaine que ces accusations pèsent sur moi et personne ne s'est encore excusé, je n'ai pas encore pu éclaircir cette affaire ni pu obtenir qu'on m'éclaire là-dessus. Je me demande, monsieur le Président, si vous avez une idée du moment où le leader reviendra, car je dois pouvoir organiser mon horaire. Je voudrais bien m'absenter demain. J'ai des projets pour demain. S'il revient demain, ma question peut-elle être reportée à lundi? Est-ce acceptable pour la présidence?

• (1550)

M. le Président: Au sujet de la question de privilège. . .

M. Robinson: J'invoque le Règlement.

M. le Président: Puis-je m'occuper de cette question pour commencer? Le député de Calgary—Ouest a soulevé une question sous forme de question de privilège; il a fait certaines instances dans le cadre desquelles il a certes exposé sa plainte, au moins dans ses grandes lignes. À ce moment-là, le député dont il se plaint, le député de Kamloops, n'était pas présent à la Chambre. Je crois savoir qu'il ne rentrera pas avant la fin de la semaine. Il n'est pas encore ici. Le débat de la question de privilège a été ajourné en vertu du principe d'équité que nous tâchons de respecter et selon lequel on ne doit pas en discuter davantage en l'absence du député. La question de privilège est bien préservée, et je puis assurer au député de Calgary—Ouest que dès cela pourra s'arranger, nous poursuivrons le débat.

M. Hawkes: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. le Président: Il vient un moment où la présidence doit vraiment demander aux députés de coopérer. Nous pouvons passer la journée à entendre des rappels au Règlement à moins que quelqu'un ne finisse par dire que ça suffit. Je vois d'autres députés qui veulent intervenir.